

Questionnaire de demande d'attribution d'aides technologiques pour répondre aux besoins d'apprentissage d'un élève handicapé

Préambule

Le choix d'une demande d'aide technologique pour répondre aux besoins d'apprentissage d'un élève handicapé doit faire l'objet d'une démarche rigoureuse et éclairée. Pour vous accompagner dans votre demande d'aide technologique et pour favoriser un choix judicieux, nous vous invitons à lire les critères suivants et à remplir le questionnaire.

1- Le choix de l'aide technologique doit se faire à l'intérieur du plan d'intervention

Le choix d'une aide technologique doit impliquer plusieurs intervenants à l'intérieur d'une démarche formelle qui fera l'objet d'une évaluation et d'un suivi. Nous proposons que ce choix soit effectué à l'intérieur du plan d'intervention de l'élève par une équipe multidisciplinaire constituée: titulaire de la classe, orthopédagogue, ergothérapeute, orthophoniste, accompagnatrice, animateur du service local du Récit, conseiller pédagogique en adaptation scolaire.

2- Identifier le besoin et la situation de besoin de l'élève

Il est important de ne pas confondre le besoin avec le moyen. Le *moyen* étant la *solution proposée ou choisie* pour répondre à un besoin spécifique. Il faut éviter des formulations comme « l'élève a besoin de » qui conduisent à identifier le moyen plutôt que le besoin. Il sera plus facile d'identifier le besoin à partir de la formulation suivante « quelle est la situation de besoin de l'élève ? ».

Le *besoin* est défini comme une condition minimale à atteindre. Il se traduit par la *capacité* à réaliser une tâche *selon un seuil de satisfaction minimal*. Par exemple, on parlera du besoin de lire, d'écrire, de parler, de voir, d'entendre ou de se faire comprendre, etc. Le besoin ici fait référence à la capacité minimale requise de parler, d'écrire, de voir, d'entendre ou de se faire comprendre.

Lorsque la condition d'une personne ne respecte pas les critères minimaux requis, elle est considérée en situation de besoin.

La situation de besoin se définit donc comme *l'écart* entre la situation vécue, actuelle d'une personne et le seuil minimal requis à atteindre.

Dans le cadre scolaire, la *situation de besoin* vécue par un élève se manifeste par une *incapacité, une difficulté marquée*, ou des limites importantes à réaliser une tâche donnée, un apprentissage donné ou une compétence donnée *selon un seuil de satisfaction minimal*, identifiable et mesurable. Son besoin consiste à atteindre ce seuil minimal.

Il y a trois catégories de besoins : besoins reliés aux limitations physiques et sensorielles, besoins reliés à l'intégration scolaire et à l'insertion sociale, besoins reliés au développement de compétences.

3- Identifier l'aide technologique appropriée au besoin d'apprentissage de l'élève handicapé

L'aide technologique est une assistance technologique attribuée à l'élève handicapé en vue de faciliter ou de réaliser une tâche qu'il ne peut accomplir ou difficilement accomplir sans le support de cette aide. Le choix d'une aide technologique doit correspondre au moyen le plus adéquat ou le plus approprié pour actualiser le besoin de l'élève et lui permettre d'optimiser son autonomie, sa participation active et son implication.

L'aide doit contribuer à éliminer une situation d'iniquité ou d'inégalité des chances de l'élève au regard des autres élèves réguliers de la classe ou des élèves de son âge. Elle doit favoriser à normaliser la situation de l'élève par rapport à ceux-ci.

4- Assurer la planification, l'évaluation et le suivi de l'élève et de sa maîtrise de l'aide

Lors de l'élaboration du plan d'intervention, à intervalles réguliers durant l'année scolaire, à la fin de l'année :

planifier comment l'élève va s'approprier l'aide qui lui sera attribuée;

prévoir la formation du personnel et de l'élève en vue d'une utilisation optimale de l'aide technologique choisie;

assurer l'évaluation de la pertinence de l'outil en fonction des besoins visés et de l'impact de l'outil sur les apprentissages de l'élève (Portfolio numérique);

assurer le suivi des compétences TIC de l'élève (Carnet TIC);

planifier les transitions: suivi du Carnet TIC, de l'équipement et des périphériques acquis si l'élève change de classe ou de milieu scolaire;

identifier un répondant du dossier TIC de l'élève pour assurer le suivi du dossier de l'élève et de ses équipements;

réévaluer les besoins pédagogiques de l'élève et les solutions technologiques à chaque début d'année.

Questionnaire de demande d'aide technologique Mesure 30810-2

| |
|---|
| Nom de l'élève : |
| Code permanent : |
| Code de difficulté : |
| Ordre d'enseignement : |
| Cycle : |
| Âge : |
| École (nom de l'établissement et code de l'organisme) : |
| |
| Adresse et téléphone de l'école : |
| |
| Titulaire de la classe de l'élève : |
| Répondant du suivi de l'élève et de ses aides (nom, fonction, adresse, téléphone et courriel) : |
| |
| Plan d'intervention |
| Identifiez les intervenants qui ont participé activement au choix de l'aide technologique |
| Nom cs établissement fonction |
| |
| |
| |
| |
| |

1- Décrivez la situation de besoin d'apprentissage de l'élève (incapacité, difficulté marquée) :

2- Précisez les moyens que vous utilisez actuellement pour répondre à la situation de besoin de votre élève et les limites de ces moyens :

3- Précisez en quoi le problème vécu par l'élève crée une situation d'iniquité ou d'inégalité des chances par rapport aux autres élèves de la classe ou des élèves de son âge :

4- Décrivez l'aide ou les aides technologiques choisies ainsi que leur fonction :

5- Précisez pourquoi ou en quoi l'aide ou les aides demandées sont une solution aux besoins d'apprentissage de votre élève :

6- Précisez comment l'aide ou les aides technologiques demandées favorisent l'autonomie et la participation active de l'élève :

7- Identifiez la démarche et les moyens prévus pour assurer la planification, l'évaluation et le suivi de l'élève et de sa maîtrise de l'aide ou des aides technologiques demandées :